

Appui des professionnels dans la prise en soin globale et coordonnée des patients âgés fragiles à domicile :

Retour d'expérience du dispositif  
Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie  
(PAERPA) sur la Nièvre.

Printemps Médical de BFC - 16 mars 2019

Marion Etienne : Directrice adjointe GISA 58\*

(\*Groupement Interprofessionnel de Santé et de l'Autonomie de la Nièvre)

## Ordre du jour :

- ▶ I. Le dispositif PAERPA
- ▶ II. L'appui des professionnels
- ▶ III. Illustrations concrètes

# I. Le dispositif PAERPA\*

*\*Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie*

# I. Le dispositif PAERPA

## Contexte :

- ▶ Préconisations du HCAAM dans ses rapports de 2010 et 2011
- ▶ Article 48 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) 2013.
  - ▶ Phase expérimentale 2014 / 2016
  - ▶ Extension fin 2016
  - ▶ Prolongation jusqu'à fin 2019 avec l'article 51 de la LFSS 2018
  - ▶ Intégration en cours dans des systèmes de coordination plus larges « Plateformes Territoriales d'Appui »

# I. Le dispositif PAERPA

## Objectifs :

- ▶ Favoriser le maintien à domicile dans de bonnes conditions :
  - ▶ Repérer les fragilités
  - ▶ **Renforcer la coordination des professionnels des trois secteurs**
  - ▶ Mettre en place et suivre les actions adaptées aux besoins
- ▶ Eviter les hospitalisations qui peuvent l'être

# I. Le dispositif PAERPA

## Cible :

- ▶ Personnes Agées de 75 ans et plus
- ▶ Encore autonomes mais repérées fragiles pour des raisons d'ordre médical ou social

## Territoire Nièvre :

- ▶ Hyper-ruralité et enclavement géographique
  - ▶ Faible densité de population dont près de 15% a plus de 75 ans
  - ▶ Faible démographie médicale et manque de structures
- => Nombreuses initiatives de coordination (MSP, groupements, réseaux etc.)

## II. L'Appui des professionnels

# II. L'Appui des professionnels

## La Coordination Territoriale d'Appui (CTA) :

- ▶ Groupement interprofessionnel de santé de proximité
- ▶ Equipe pluri-professionnelle
- ▶ Numéro unique
- ▶ Information / orientation
- ▶ Mobilisation des ressources du territoire
- ▶ Coordination des trois secteurs (sanitaire / social / médico-social)
- ▶ Appui dans la mise en place, le suivi et l'évaluation des actions
- ▶ Adaptation aux demandes - retour systématique aux PS - MT au centre



## II. L'Appui des professionnels

### Le Plan Personnalisé de Santé (PPS) : avec accord PA + MT

- ▶ **Centralisation** : des informations
- ▶ **Formalisation** : problématiques / objectifs / actions
- ▶ **Coordination** : plateforme de partage sécurisée
- ▶ **Traçabilité** : suivi et évaluation

Démarche rémunérée pour le MT + 1 ou 2 PS qui participent au repérage / élaboration du PPS (*100€ / PPS soit SISA soit par professionnel*)

# II. L'Appui des professionnels

## Des actions complémentaires PAERPA nationales :

- ▶ Visite d'ergothérapeute libéral à domicile
- ▶ Hébergement Temporaire 30 jours (sortie hospit, depuis domicile en cas de carence de l'aidant..)
- ▶ ...

## Des actions complémentaires PAERPA expérimentales sur la Nièvre :

- ▶ Visite Infirmier en sortie d'hospitalisation
- ▶ Fiche de liaison pharmacien / médecin traitant
- ▶ ...

# III. Illustrations concrètes

# III. Illustrations concrètes



- ▶ PS (médecin ou autre) repère patient en risque de perte d'autonomie
- ▶ Contacte la CTA avec l'accord de la PA
- ▶ Travail pluri-professionnel autour de la PA
- ▶ CTA adaptera ses interventions aux sollicitations des professionnels de santé avec validation du MT
- ▶ CTA s'occupe des démarches et sollicitations nécessaires (en lien avec les coordinatrices dans les MSP)
- ▶ CTA assure un retour systématique aux professionnels concernés par les problématiques du patient
- ▶ ...

## EXEMPLES

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

*Marion ETIENNE - Directrice adjointe GISA 58 (Co-porteur PTA 58)*

*Ad : 14 Route de Beaugy 58500 Clamecy*

*Tel : 06 44 19 19 03 - 03 86 27 60 14*

*Mail : [marion.etienne@paerpa58.com](mailto:marion.etienne@paerpa58.com)*